

ELEMENTS DE CORRIGE

Barème indicatif :

Dossier 1	45 points
- liste de contrôle	20
- argumentaire	15
- coûts : acquisitions, location	11
Dossier 2	35 points
- coût de revient	15
- offre de prix	7
- facture n° 98/825	6
- lettre de réponse	7
Dossier 3	10 points
- salaire annuel saisissable	3
- montant saisissable par mois	5
- durée	2
Introduction - conclusion	10 points
Total	100 points

Liste de contrôle : Salon international de l'emballage

N°	Tâches	Date limite	Contrôle
1	Demande du dossier d'admission auprès des organisateurs	17 nov. 97	
2	Envoi de la demande d'admission au salon et de l'acompte de 63 000 F (500 F x 126m²)	15/12/97	
3	Réservation de chambres d'hôtel	17/01/98	
4	Choix définitif de l'implantation du stand	30/04/98	
5	Contacts avec le transporteur	12/05/98	
6	Commande des 300 cartes d'invitation	17/06/98	
7	Premières études relatives à la conception du stand	29/06/98	
8	Sélection et contact des personnels (commerciaux et techniciens)	30/06/98	
9	Réception de la facture finale	30/06/98	
10	Renvoi du questionnaire "produits nouveaux"	31/07/98	
11	Réception des cartes d'invitation	17/08/98	
12	Envoi du bon de commande des prestations techniques et du règlement.	1/09/98	
13	Envoi du texte destiné à figurer au catalogue général	15/09/98	
14	Réservation des billets d'avion ou de T.G.V (tarifs Joker)	17/09/98	
15	Paiement du solde de la facture finale de participation au salon.	30/09/98	
16	Rédaction, reproduction des lettres d'invitation. Sélection des clients destinataires	27/10/98	
17	Envoi des cartons d'invitation et des lettres d'accompagnement	28/10/98	
18	Enlèvement du matériel par le transporteur	12/11/98	
19	Début de l'installation du stand	13/11/98	
20	Salon international de l'emballage	16 au 20/11	
21	Démontage du stand et retour du matériel	21/11/98	

Matériel répondant aux exigences des entreprises utilisatrices :

- Intégration aisée de la machine (faibles dimensions) dans toutes chaînes de conditionnement existante,
- Réalisation de fonds alvéolaires adaptés aux gabarits désirés, grâce à l'utilisation d'outils de découpe et de formage interchangeables. (changement de l'outil en moins d'une heure).
- Mise en valeur des produits présentés,
- Maintenance et formation assurées.

Economies générées pour l'entreprise utilisatrice :

- lors des opérations de montage des boîtes, (1 opération au lieu de 2)
- Dans la gestion des stocks, dont le nombre de références est moindre du fait de la suppression des fonds alvéolaires en matière plastique,
- Au niveau de la taxation des emballages produits : une seule taxe à régler pour les emballages carton utilisés; de plus la taxe sur le carton (0,30 F/kg) est inférieure à celle sur les emballages en matière plastique (0,50 F/kg).

Souplesse de la formule de financement :

- Achat ou location longue durée. (revente en fin de contrat au franc symbolique)

Valorisation de l'image de l'entreprise utilisatrice :

Innovation technologique qui permet :

- de personnaliser les fonds de boîte par impression de messages adaptés (marque ou produit)
- de prendre en compte les préoccupations environnementales.

ACQUISITION DE LA MACHINE "CARTON-TRAY"

3/5

	Année 0	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Investissement	-420 000					
Economie d'impôt		34944	34944	34944	34944	34944
F.N.T.	-420 000	34 944	34 944	34 944	34 944	34 944
Actualisation	1	0,94073	0,88498	0,83253	0,78319	0,73677
F.N.T. actualisés	-420000,0	32872,9	30924,7	29091,9	27367,8	25745,7

Dotations aux Amort. : $420\ 000 / 5 = 84\ 000$

Economie d'Impôt : $84\ 000 \times 41,6\% = 34\ 944$

Total des F.N.T actualisés : $-273997,0 (-420\ 000 + 146\ 003)$

LOCATION DE LA MACHINE "CARTON-TRAY"

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Loyers annuels	-110 000	-110 000	-110 000	-110 000	-110 001
Economie d'impôt	45760	45760	45760	45760	45760,4
F.N.T.	-64 240	-64 240	-64 240	-64 240	-64 240,6
Actualisation	0,94073	0,88498	0,83253	0,78319	0,73677
F.N.T. actualisés	-60432,5	-56851,1	-53481,7	-50312,1	-47330,5

Année 5 : Loyer + 1 F symbolique

Total des F.N.T actualisés : $-268408,0$

Dans l'hypothèse où l'entreprise cliente est imposée à l'IS sur la période de location, elle a avantage à louer ce matériel.

L'acquisition lui revient ici 5 600 F de plus et présente l'inconvénient d'augmenter l'assiette de calcul de sa taxe professionnelle

DOSSIER 2

1- Coût de revient de 300 000 boîtes	Q.		PU	MONTANT
Matières premières				
carton	0,3 x 105 000	31 500	5	157 500
encres	0,002 x 105 000	210	80	16 800
vernis		1050	120	126 000
caisses d'expéditions	300 000/625	480	6	2 880
<i>Coût des matières consommées</i>				303180
Charges indirectes				
impression	150 000/10 000	15	1 500	22 500
vernisseuse	150 000/5 000	30	1 000	30 000
découpe	150 000/8 000	18,75	1 200	22 500
collage	300 000/15 000	20	800	16 000
				91000
<i>coût de production</i>				394 180
Autres charges				
frais de recherche		91 000	5 %	4 550
frais généraux		394 180	15 %	59 127
coût de transport		33	250	8 250
<i>Coût de revient</i>				466 107

OFFRE DE PRIX			
Vente de 300 000 boîtes	466 107 x 1,12	522 039,84	522 039,84
Frais de premier établissement			19 500,00
étude		2 500,00	
photogravure		12 000,00	
outillage de découpe		5 000,00	
Montant HT			541 539,84

FACTURE

Vente de 300 000 boîtes	541 539,84
photogravure	- 12 000,00
Montant brut	529 539,84
Remise (4%)	21 181,59
Montant net	508 358,25
TVA	104 721,80
Montant TTC	613 080,05

Valeur nominale du premier effet			613 080,05
Calcul des intérêts de retard	613 080,05	9,60 %	4 904,64
TVA sur intérêt	4 904,64	20,60 %	1 010,36
Valeur nominale du nouvel effet :			618 995,04

Réponse au client CHOCOREVE

5/5

- Emetteur : CONCEPT ET CONDITIONNEMENT
- Destinataire : CHOCOREVE - M. Yves DECOSTE
- Objet : V demande de prorogation d'échéance.
- P.J. : 1 chèque
1 nouvelle L de C
- Date : 22 avril 1998

Plan Accusé réception et rappel objet de la lettre du 21/04;
Impossibilité de proroger la traite car négociée.

A titre exceptionnel, satisfaction par envoi d'un chèque d'un montant égal à celui de la L de C au 30/04 pour pouvoir honorer cette échéance.

Création d'une nouvelle L de C au 31 mai, d'un montant égal à l'ancienne traite, majorée des intérêts de retard, conformément à nos conditions générales de vente soit 618 995,04 F
Espoir que cette solution conviendra.

F d P

Signataire : Gérard MAIRE

DOSSIER 3 : Saisie arrêt sur salaire

Calcul du salaire net mensuel :

Salaire mensuel brut			12 120,00
Cotisations sociales	12120	21 %	2 545,20

Salaire mensuel net			9 574,80
---------------------	--	--	----------

Salaire annuel saisissable	9 574,80	13	124 472,40
----------------------------	----------	----	------------

Calcul du montant annuel saisissable (chaque tranche est majorée de 6 700 F x 3 = 20 100 F)

Tranches	calcul	taux	Partie saisissable par an
0 à 38 400	38 400,00	1/20	1 920,00
38 400 à 56 600	18 200,00	1/10	1 820,00
56 600 à 74 900	18 300,00	1/5	3 660,00
74 900 à 93 000	18 100,00	1/4	4 525,00
93 000 à 111 200	18 200,00	1/3	6 066,66
111 200 à 124 472,4	13 272,40	2/3	8 848,26

26 839,92

Montant saisissable par mois : $26\ 839,92/12 = 2\ 236,66$ F F

Durée de la saisie-arrêt : $22\ 022,88\ F/2\ 236,66\ F =$ 9 mois à 2 236,66 F
1 mois à 1 892,94 F